

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

COMMUNE DE LA VOULTE SUR RHONE

DEPARTEMENT DE  
L'ARDECHE

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Affichée le : 13/04/2026  
Jusqu'au : 13/06/2026

ARRONDISSEMENT  
DE PRIVAS

**Le Mardi 7 Avril 2026 à 18h,**

Le Conseil Municipal de la Commune de LA VOULTE-SUR-RHONE s'est réuni en salle du Conseil Municipal sur convocation et sous la présidence de Jérôme LEBRAT, Maire.

**Session ordinaire  
Du  
07/04/2026**

Date de convocation :  
01/04/2026

Etaient présents : Jérôme LEBRAT, Patrick BERGOUS, Gwendoline BERGOUS, Lucien RIVAT, Nadine CHAIX, Samir TAZEROUTI, Sandrine MEJEAN, Annie MERCURI, Martine SEAUVE, Richard FUERTES, Serge NGUYEN, Laurence NGUYEN, Catherine NEBOIT, Régis MOREL, Noëlie HAILLET DE LONGPRÉ, Benjamin MILLIER, Éric NÉRÉ, Nadège RIADHI, Manon CHAPELLE, Alain GAS, Nasser MERBAET

Date d'affichage :  
01/04/2026

Nombre de conseillers :

Absent (s) excusé (s) :

En exercice : 27  
Présents : 21  
Procurations : 5  
Votants : 26

Loic MARQUES DOS SANTOS a donné procuration à Jérôme LEBRAT  
Franck SCALBERT a donné procuration à Serge NGUYEN  
Antoine FERRIER a donné procuration à Nadège RIADHI  
Cécile BERNARD-DUVERT a donné procuration à Alain GAS  
Éric BROUCKE a donné procuration à Nasser MERABET  
Morgane PANSE n'a pas donné procuration

Gwendoline BERGOUS a été désignée secrétaire de séance.  
Le quorum est atteint, l'instance peut valablement délibérer.

N°	OBJET	DETAILS
2026-04-015	<b>AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE RECRUTER DES AGENTS CONTRACTUELS DE REEMPLACEMENT</b>	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 22 votes pour et 4 votes contre (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, GAS, MERABET) : <ul style="list-style-type: none"> <li><b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L.332-13 du code général de la fonction publique pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles ;</li> <li><b>CHARGE</b> Monsieur le Maire de déterminer les niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.</li> <li><b>PREVOIT</b> à cette fin une enveloppe de crédits au budget primitif de chaque exercice concerné.</li> </ul>
2026-04-016	<b>CREATION D'UN POSTE DE CHEF DE LA POLICE MUNICIPALE</b>	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 18 votes pour et 8 votes contre (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, CHAPELLE, FERRIER, GAS, MERABET, NÉRÉ, RIADHI) : <ul style="list-style-type: none"> <li><b>ADOpte</b> la proposition du maire et de créer un poste de chef de la police municipale à compter du 07/04/2026 ;</li> <li><b>MODIFIE</b> ainsi le tableau des effectifs de la commune ;</li> <li><b>INSCRIT</b> au budget les crédits correspondants ;</li> <li><b>AUTORISE</b> le Maire à signer tous documents se rapportant à la présente délibération.</li> </ul>

2026-04-017	<b>FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATIOB DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FIXE</b> à 11 le nombre d'administrateurs du CCAS, répartis comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Le Maire, Président de droit du Conseil d'Administration du CCAS ;</li> <li>o 5 membres élus au sein du Conseil Municipal ;</li> <li>o 5 membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.</li> </ul> </li> </ul>														
2026-04-018	<b>ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)</b>	<p>Il est procédé au vote pour la désignation à bulletin secret, au scrutin proportionnel de liste au plus fort reste, des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS.</p> <table border="1" data-bbox="647 546 1477 1352"> <tr> <td data-bbox="647 546 1058 1039">Liste des candidats</td> <td data-bbox="1062 546 1477 1039"> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste 1 : Gwendoline BERGOUS Martine SEAUVE Annie MERCURI Nadine CHAIX Noelie HAILLET DELONGPRÉ</li> <li>- Liste 2 : Nasser MERABET Cécile BERNARD-DUVERT Éric BROUCKE Alain GAS</li> <li>- Liste 3 : Antoine FERRIER Nadège RIADHI</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="647 1039 1058 1070">Nombre de votants</td> <td data-bbox="1062 1039 1477 1070">26</td> </tr> <tr> <td data-bbox="647 1070 1058 1102">Nombres de bulletins</td> <td data-bbox="1062 1070 1477 1102">26</td> </tr> <tr> <td data-bbox="647 1102 1058 1133">Bulletins blancs</td> <td data-bbox="1062 1102 1477 1133">0</td> </tr> <tr> <td data-bbox="647 1133 1058 1164">Bulletins nuls</td> <td data-bbox="1062 1133 1477 1164">0</td> </tr> <tr> <td data-bbox="647 1164 1058 1196">Suffrage valablement exprimés</td> <td data-bbox="1062 1164 1477 1196">26</td> </tr> <tr> <td data-bbox="647 1196 1058 1352">Répartition des sièges</td> <td data-bbox="1062 1196 1477 1352"> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste 1 : 3 sièges</li> <li>- Liste 2 : 1 siège</li> <li>- Liste 3 : 1 siège</li> </ul> </td> </tr> </table> <p>Sont donc élus pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gwendoline BERGOUS</li> <li>- Martine SEAUVE</li> <li>- Annie MERCURI</li> <li>- Nasser MERABET</li> <li>- Antoine FERRIER</li> </ul> <p>Entendu l'exposé, le conseil municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>PREND ACTE</b> des membres élus au conseil d'administration du CCAS tel qu'indiqué ci-avant ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> le Maire à signer tous documents se rapportant à la présente délibération.</li> </ul>	Liste des candidats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste 1 : Gwendoline BERGOUS Martine SEAUVE Annie MERCURI Nadine CHAIX Noelie HAILLET DELONGPRÉ</li> <li>- Liste 2 : Nasser MERABET Cécile BERNARD-DUVERT Éric BROUCKE Alain GAS</li> <li>- Liste 3 : Antoine FERRIER Nadège RIADHI</li> </ul>	Nombre de votants	26	Nombres de bulletins	26	Bulletins blancs	0	Bulletins nuls	0	Suffrage valablement exprimés	26	Répartition des sièges	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste 1 : 3 sièges</li> <li>- Liste 2 : 1 siège</li> <li>- Liste 3 : 1 siège</li> </ul>
Liste des candidats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste 1 : Gwendoline BERGOUS Martine SEAUVE Annie MERCURI Nadine CHAIX Noelie HAILLET DELONGPRÉ</li> <li>- Liste 2 : Nasser MERABET Cécile BERNARD-DUVERT Éric BROUCKE Alain GAS</li> <li>- Liste 3 : Antoine FERRIER Nadège RIADHI</li> </ul>															
Nombre de votants	26															
Nombres de bulletins	26															
Bulletins blancs	0															
Bulletins nuls	0															
Suffrage valablement exprimés	26															
Répartition des sièges	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste 1 : 3 sièges</li> <li>- Liste 2 : 1 siège</li> <li>- Liste 3 : 1 siège</li> </ul>															
2026-04-019	<b>INDEMNITES DE FONCTION DES ÉLUS</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 18 votes pour, 4 votes contre (CHAPELLE, FERRIER, NÉRÉ, RIADHI) et 4 abstentions (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, GAS, MERABET) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FIXE</b> à compter du 1er avril 2026, le montant des indemnités de fonction du Maire et des adjoints, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par les articles du CGCT précités, aux taux suivants : Maire : 58,30 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,</li> </ul>														

		<p>1er adjoint : 17 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,  2ème adjoint : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,  3ème adjoint : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,  4ème adjoint : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,  5ème adjoint : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,  6ème adjoint : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,  7ème adjoint : 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,  8ème adjoint : 10% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,  1er conseiller municipal délégué : 10 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,  2ème conseiller municipal délégué : 7,9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,  3ème conseiller municipal délégué : 7,9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,  4ème conseiller municipal délégué : 7,9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,  5ème conseiller municipal délégué : 7,9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,  6ème conseiller municipal délégué : 7,9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>DIT</b> que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement.</li> </ul>		
2026-04-020	<b>MAJORATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 22 votes pour et 4 votes contre (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, GAS, MERABET) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>VALIDE</b> la majoration de 15% des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués à compter du 1er avril 2026 ;</li> <li>• <b>DIT</b> que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de chaque exercice concerné.</li> </ul>		
2026-04-021	<b>DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL CONSENTIES AU MAIRE</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 18 votes pour, 4 votes contre (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, GAS, MERABET) et 4 abstentions (CHAPELLE, FERRIER, NÉRÉ, RIADHI) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>DÉLÈGUE</b> à Monsieur le Maire, pour toute la durée du mandat, les délégations indiquées ci avant ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.</li> </ul>		
2026-04-022	<b>CREATION D'UNE COMMISSION MUNICIPALE - FINANCES</b>	<p>Après appel à candidatures, considérant que 3 listes se sont déclarées pour cette représentation, il est procédé au vote pour la désignation à bulletin secret, au scrutin proportionnel de liste au plus fort reste, des représentants du Conseil Municipal au sein de la commission finances :</p> <table border="1" data-bbox="638 1736 1484 2094"> <tr> <td>Liste des candidats</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste 1 :  Liste titulaires :  Loic MARQUES      DOS  SANTOS  Sandrine MEJEAN  Annie MERCURI  Liste suppléants :  Richard FUERTES  Patrick BERGOUS  Lucien RIVAT</li> <li>- Liste 2 :</li> </ul> </td> </tr> </table>	Liste des candidats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste 1 :  Liste titulaires :  Loic MARQUES      DOS  SANTOS  Sandrine MEJEAN  Annie MERCURI  Liste suppléants :  Richard FUERTES  Patrick BERGOUS  Lucien RIVAT</li> <li>- Liste 2 :</li> </ul>
Liste des candidats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste 1 :  Liste titulaires :  Loic MARQUES      DOS  SANTOS  Sandrine MEJEAN  Annie MERCURI  Liste suppléants :  Richard FUERTES  Patrick BERGOUS  Lucien RIVAT</li> <li>- Liste 2 :</li> </ul>			

		<p>Liste titulaires : Alain GAS Liste suppléant : Éric BROUCKE</p> <p>- Liste 3 : Liste titulaire : Manon CHAPELLE Liste suppléant : Éric NÉRÉ</p>												
		<table border="1"> <tr> <td>Nombre de votants</td> <td>26</td> </tr> <tr> <td>Nombres de bulletins</td> <td>26</td> </tr> <tr> <td>Bulletins blancs</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Bulletins nuls</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Suffrage valablement exprimés</td> <td>26</td> </tr> <tr> <td>Répartition des sièges</td> <td>- Liste 1 : 3 sièges - Liste 2 : 1 siège - Liste 3 : 1 siège</td> </tr> </table>	Nombre de votants	26	Nombres de bulletins	26	Bulletins blancs	0	Bulletins nuls	0	Suffrage valablement exprimés	26	Répartition des sièges	- Liste 1 : 3 sièges - Liste 2 : 1 siège - Liste 3 : 1 siège
Nombre de votants	26													
Nombres de bulletins	26													
Bulletins blancs	0													
Bulletins nuls	0													
Suffrage valablement exprimés	26													
Répartition des sièges	- Liste 1 : 3 sièges - Liste 2 : 1 siège - Liste 3 : 1 siège													
		<p>Sont donc élus pour siéger au sein de la commission finances :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Jérôme LEBRAT – Président de droit ;</li> <li>- M. Loic MARQUES DOS SANTOS ;</li> <li>- Mme Sandrine MEJEAN ;</li> <li>- Mme Annie MERCURI ;</li> <li>- M. Alain GAS ;</li> <li>- Mme Manon CHAPELLE</li> </ul> <p>Élus suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Richard FUERTES</li> <li>- M. Patrick BERGOUS</li> <li>- M. Lucien RIVAT</li> <li>- M. Éric BROUCKE</li> <li>- M. Éric NÉRÉ</li> </ul> <p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CREE</b> une commission « Finances » telle que décrite ci-dessus ;</li> <li>• <b>DESIGNE</b> au sein de la commission finances les membres cités ci-dessus ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> le Maire à signer tous documents se rapportant à la présente délibération.</li> </ul>												
2026-04-023	<b>ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 18 votes pour et 8 votes contre (BERNARD-DUVERT, BROUCKE, CHAPELLE, FERRIER, GAS, MERABET, NÉRÉ, RIADHI) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ADOpte</b> le règlement intérieur du conseil municipal tel que présente en annexe de la présente délibération.</li> </ul>												
2026-04-024	<b>CREATION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRE ET DESIGNATION DE SES REPRESENTANTS</b>	<p>Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.</p> <p><b>Liste 1 :</b></p> <p>Sont candidats au poste de titulaire : Loic MARQUES DOS SANTOS Richard FUERTES Sandrine MEJEAN Annie MERCURI Patrick BERGOUS</p>												

Sont candidats au poste de suppléant :  
Samir TAZEROUTI  
Benjamin MILLIER  
Nadine CHAIX  
Lucien RIVAT  
Gwendoline BERGOUS

**Liste 2 :**

Sont candidats au poste de titulaire :  
Alain GAS  
Éric BROUCKE  
Cécile BERNARD DUVERT  
Nasser MERABET

Sont candidats au poste de suppléant :  
Éric BROUCKE  
Alain GAS  
Nasser MERABET  
Cécile BERNARD DUVERT

**Liste 3 :**

Sont candidats au poste de titulaire :  
Éric NÉRÉ

Sont candidats au poste de suppléant :  
Nadège RIADHI

Il est procédé au vote, chaque conseiller municipal à l'appel de son nom vote. Il en ressort les résultats suivants :  
Nombre de votants : 26  
Bulletins blancs ou nuls : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 26  
Sièges à pourvoir : 5  
Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 5,2

	Répartition des sièges
Liste 1	3
Liste 2	1
Liste 3	1

Sont donc désignés en tant que représentants à la commission d'appel d'offres :

**Liste 1**

**- délégués titulaires :**  
Loïc MARQUES DOS SANTOS  
Richard FUERTES  
Sandrine MEJEAN

**- délégués suppléants :**  
Samir TAZEROUTI  
Benjamin MILLIER  
Nadine CHAIX

**Liste 2**

**- délégué titulaire :**  
Alain GAS  
**- délégué suppléant :**  
Éric BROUCKE

		<p><b>Liste 3 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>délégué titulaire :</b> Éric NÉRÉ</li> <li>- <b>délégué suppléant :</b> Nadège RIADHI</li> </ul>
2026-04-025	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC)	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>VALIDE</b> de ne pas procéder au scrutin secret et d'opter pour un vote à main levée ;</li> <li>• <b>APPROUVE</b> la désignation ci-dessus en qualité de représentants de la commune de La Voulte-sur-Rhône au sein du Conseil d'Administration de la Maison des Jeunes et de la Culture.</li> </ul>
2026-04-026	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE LES 3 VALLEES	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>VALIDE</b> de ne pas procéder au scrutin secret et d'opter pour un vote à main levée ;</li> <li>• <b>APPROUVE</b> la désignation ci-dessus en qualité de représentants de la commune de La Voulte-sur-Rhône au sein du Conseil d'Administration du collège Les 3 Vallées.</li> </ul>
2026-04-027	DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE SIEGEANT AU COMITE SYNDICAL DU TERRITOIRE D'ENERGIE D'ARDECHE	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>VALIDE</b> de ne pas procéder au scrutin secret et d'opter pour un vote à main levée ;</li> <li>• <b>APPROUVE</b> la désignation ci-dessus en qualité de représentants de la commune de La Voulte-sur-Rhône au sein du Comité Syndical du Territoire d'Energie d'Ardèche ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>
2026-04-028	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>APPROUVE</b> la désignation ci-dessus en qualité de représentants de la commune de La Voulte-sur-Rhône auprès de l'association des Communes Forestières ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>
2026-04-029	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES CONSEILS D'ECOLES DU TERRITOIRE	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>APPROUVE</b> la désignation ci-dessus en qualité de représentants de la commune de La Voulte-sur-Rhône au sein des Conseils d'Ecoles ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>
2026-04-030	DELIBERATION DE PRINCIPE POUR LA RECHERCHE DE FINANCEMENT POUR LE CHATEAU DE LA VOULTE SUR RHONE	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès de tout organisme public et privé pour les travaux du château ;</li> <li>• <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ces dossiers, demandes de subventions, conventions, ainsi qu'avenants pouvant en découler ;</li> <li>• <b>ACCEPTE</b> les dons des contributeurs privés tels que définis ci avant affectés aux travaux du château et de donner délégation à Monsieur le Maire pour accepter ces dons et émettre les reçus fiscaux correspondants ;</li> <li>• <b>DIT</b> que ces participations financières seront inscrites à la section recettes du budget primitif.</li> </ul>

\*\*\*

Fin de séance à 20h36